

JIJEL

L'homme au centre du développement durable de la ville

La crise économique et multidimensionnelle qui a été à l'origine de la dégradation de nos villes ces dernières années a poussé les pouvoirs publics à asseoir une nouvelle politique pour la maîtrise du développement urbain qui est devenu un enjeu de taille, essentiel dans toute politique d'urbanisation et de construction. Partant de la crise multiforme que vit la ville, qui est avant tout une crise de bonne gouvernance, les pouvoirs publics, conscients de la nécessité de la participation des administrés dans l'application des programmes d'amélioration urbaine et de développement, d'une manière générale, ont fait de ce 20 février 2007 une journée nationale pour le développement durable de la ville. Elle a été célébrée à Jijel, à l'instar des autres villes du pays, à travers la programmation de plusieurs manifestations qui ont eu lieu dans différentes communes de la wilaya. De ce fait, le CEM Khelfellah-Ammar de Jijel a été désigné cette année par la direction



de l'éducation pour abriter officiellement cette manifestation. Ainsi, et dans le cadre des nouvelles approches en matière de développement durable de la ville, à travers notamment les dimensions économiques, sociales et culturelles, un cours modèle a été présenté aux élèves en présence de responsables locaux de la wilaya par une enseignante qui a tenté, durant trente minutes, par le biais de photos illustratives, de montrer que la poussée démographique que connaissent les villes de par le monde constitue une

importante menace pour l'environnement urbain et la santé des populations ainsi que pour l'organisation des services (eau, électricité, transports). Pour cette éducatrice, les mutations que subissent les villes sont à l'origine de graves dysfonctionnements en matière de transport, d'eau potable, de déchets ménagers, d'assainissement. Selon elle, la mutilation des villes méconnaissables de nos jours est due pour l'essentiel à une "rupture dans la transmission du mode de vie urbain et l'incivisme des citoyens".

Et pour colmater ce fossé, qui se serait creusé entre la population et les gestionnaires de nos villes, de nouveaux instruments s'imposent dès lors par la création d'une parfaite harmonie entre cette entité spatiale et l'homme, par l'intégration de la protection de l'environnement dans toute politique d'urbanisation en mettant l'accent, notamment, sur une participation active du citoyen qui doit être le pivot du développement durable de la ville, dira M^{me} N. Zabaïou, qui a été félicitée à la fin de la présentation de son cours par l'ensemble des présents. L'allocution du premier responsable de la wilaya a été axée sur les efforts consentis par les pouvoirs publics par la mise en place de moyens financiers adéquats pour éradiquer les bidonvilles, l'amélioration urbaine et la protection de l'environnement à travers la réalisation de trois STEP et autant de CET dans la wilaya, un moyen de protéger la bande littorale.

F. M.

L'HABITAT RURAL A BORDJ-BOU-ARRERIDJ

La vision moderniste a-t-elle les moyens de sa politique ?

Ayant bénéficié de 8 530 habitations rurales tous programmes confondus, la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj a, pour l'heure, achevé la réalisation de 1 188 unités, soit environ 13% du quota global destiné à la distribution au profit des bénéficiaires au niveau des 33 communes.

Le reste à réaliser, confie une source autorisée, enregistre un taux d'avancement de 50%. Il est à noter que sur l'ensemble du programme d'habitat rural, 4 500 unités s'inscrivent dans le cadre du programme quinquennal, 203 dans le programme de la wilaya et 2 000 dans celui des Hauts-Plateaux.

En référence aux propos de la wilaya au niveau des sessions de l'APW, où des visites programmées dans certaines communes comme Bordj Ghedir et El Hammadia, les chantiers devraient répondre à des styles et des normes modernes. En ce sens, on insistera sur le fait de penser à alimenter les habitations par l'énergie solaire, encore faut-il avoir des présidents d'APC qui puissent entreprendre l'initiative de faire un pas dans ce sens, ne serait-ce qu'en envisageant la possibilité d'aller s'informer sur la question auprès des organismes de recherches spécialisés, sinon à quoi servirait le

prestige de bénéficier d'une connexion forfaitaire d'Internet pratiquement dans tous les services des administrations ?

Le message s'adresse aussi aux directeurs exécutifs, aux députés et aux sénateurs dont la mission principa-

le est celle de servir le citoyen par un minimum de lois qui consisterait à lui faciliter l'accès aux besoins fondamentaux d'une vie aussi simple que celle du campagnard.

Saâdène Ammara

M'SILA

Journée nationale de déontologie médicale

Pour la première fois, M'sila a abrité un séminaire médical, jeudi 22 février, sur la déontologie médicale ayant pour thème : "Éthique et responsabilité médicale". Organisée par le Conseil de l'ordre des médecins de la région de Sétif, présidé par le D^r N. Diafat, formé des wilayas de M'sila, Sétif et Bordj-Bou-Arréridj, cette journée connaîtra l'intervention de plusieurs professeurs et spécialistes venus des quatre coins

du pays tels Chibane Zerhouni, Hirèche... qui s'attarderont sur plusieurs sujets se rapportant à la profession en évoquant l'historique et les différentes responsabilités médicales, civiles et pénales.

Les aspects disciplinaires, les problèmes rencontrés et la réalité du terrain seront discutés par plusieurs juristes. Quant au côté médical, on parlera de l'histoire de l'éthique médicale, des règles déontologiques,

de la prescription, des tarifs de référence, des certificats médicaux, du médecin face à la mort encéphalique et autres thèmes.

D'autres problèmes seront soulevés et trouveront un écho chez une grande partie de praticiens au niveau national. Cette manifestation entre dans le cadre de la préparation de la rencontre euro-méditerranéenne qui aura lieu le 24 mai 2007.

A. Laïdi

CITE DES FRERES-SAADI DE SKIKDA

Le programme des "100 locaux par commune" incite à la révolte

Les habitants de la cité des Frères-Saâdi (les Allées du 20-Août-55) montent au créneau pour dénoncer le lancement des travaux de réalisation de locaux dans le cadre du programme présidentiel des "100 locaux par commune". Pour la circonstance, une banderole a été affichée sur la façade d'un immeuble portant le slogan "Les citoyens contestent l'atteinte à l'urbanisme".

A maintes reprises, les citoyens révoltés par le fait qu'ils ne soient pas associés à cette idée, conformément à la loi en vigueur, et par la vitesse avec laquelle le chantier a été mis en place sans l'implantation au préalable d'une plaque d'identification, ont exprimé pacifiquement leur ras-le-bol et alerté les autorités compétentes pour qu'elles mettent un terme à cette démarche.

Le terrain affecté au projet, jouxtant le centre médico-social de l'APC de Skikda et le centre culturel Ali-Tiliani, est mitoyen aux immeubles implantés depuis plus d'une vingtaine d'années. L'installation du chantier, à travers la construction d'une baraque en parpaing pour les outils et la mise en place de matériaux de construction jetés à même le sol, a mis de l'huile sur le feu.

Le motif invoqué par quelques citoyens est que les futures bâtisses vont leur couvrir la vue et les priver des rayons du soleil. "On subit déjà une humidité intense par manque de soleil", nous dira un habitant. "En plus, on ne comprend pas pourquoi cet entrepreneur annabi n'a pas pris la peine d'installer une plaque et de nous montrer les pièces justificatives comme le permis de construire", selon un autre. "Avec les espaces inexploités dont elle dispose, notre cité est déjà surpeuplée et on veut nous étrangler avec des locaux qui vont nous apporter leur lot de déplacements, de bruit et de promiscuité", renchérit un troisième.

Une semaine après la première contestation, c'est toujours le statu quo. L'entrepreneur intrinséquant ne veut pas quitter les lieux et les instances compétentes, par le biais des forces de l'ordre notamment, ne se déplacent que dans un souci de calmer les ardeurs et faire en sorte que cette "affaire" soit considérée comme un cas isolé.

En réalité, aussi étrange que cela puisse paraître, ce cas n'est pas unique en son genre, le chef-lieu de wilaya bouillonne ces jours-ci pour des raisons similaires : le programme de "100 locaux par commune" dont la part accordée à la commune du chef-lieu est de 300 locaux.

Deux autres comités de quartier, les 700 et 641-Logements ont déjà, dans un communiqué commun, fait valoir leurs droits, à savoir s'opposer à toute autre construction de quelque nature qu'elle soit entre les bâtiments 25, 32 et 33 et 9 et 10.

La considération à leur égard en tant que comité, la préservation des aires de jeux ou la dotation de nouvelles et la lutte contre la surpopulation dans les cités sont, entre autres, les motifs de leur refus.

Zaïd Zoheir